



Logo du CDB 84

REGLEMENT SPORTIF DU DISTRICT

CDB13 & CDB84

Sommaire :

Article 1 : Définition géographique

Article 2 : Objectif général

Article 3 : Catégories et modes de jeu

Article 4 : Matériel

Article 5 : Communication

Article 6 : Calendrier des tournois

Article 7 : Participation à un tournoi

Article 8 : Organisation des poules (tournois)

Article 9 : Déroulement des matchs en tournoi de qualification

Article 10 : Résultats et transmission :

Article 11 : Finales du CD13 et CDB84

Article 12 : Réclamations, litiges

Annexe : Distances de jeux par catégories, constitution des poules tournois, aide à la définition des tours de jeux

REGLEMENT SPORTIF DU DISTRICT CDB13 & CDB84

Article 1 : Définition géographique

Le championnat est ouvert à tous les joueurs licenciés FFB qui remplissent les conditions suivantes :

- Appartenance à un club affilié FFB dépendant de la Ligue MEDITERRANEENNE DE BILLARD.
- Clubs des bouches du Rhône ou du Vaucluse, pour les autres clubs de la LMB voir les modalités à l'article 7.
- Les joueurs doivent être à jour de ses cotisations et posséder la licence sportive 2026-2027.

Le championnat est organisé pour les joueurs qui évoluent exclusivement en catégories régionales Carambole.

Article 2 : Objectif général

Il s'agit d'un Championnat individuel par mode de jeu et par catégories comme indiqué à l'article 3.

Dans chacun de ces championnats individuels, les joueurs participeront à des tournois éliminatoires puis à une finale, aux dates prévues sur le calendrier défini en début de saison. Une attention particulière devra être apportée sur l'ensemble des dates relatives aux compétitions, en tenant compte également des dates de la finale.

Les champions du CDB13 et du CDB84 sont qualifiés pour les finales de Ligue (*sous réserve de répondre au règlement du district en matière de qualification aux finales de ligue (minimum 3 tournois)*).

Article 3 : Catégories et modes de jeu

Les catégories sont basées sur la moyenne annuelle du joueur définie par le code sportif FFB, calculée sur tous les matchs disputés (avec un minimum de 3 matchs) lors de sa dernière saison de participation. La moyenne retenue pour les joueurs est celle publiée par la FFB et qui apparaît dans la classification au 1er septembre de la saison à venir. En annexe, les distances par catégories.

Catégories :

Les changements de catégories sont validés par la FFB et sont établis sur l'ensemble de la saison.

Les joueurs doivent s'inscrire dans leur catégorie (Cf. classification FFB).

Modes de jeu gérés par le district CDB13 & CDB84 :

Régionale 1 : 1 bande – 3 bandes.

Régionale 2 : libre – 1 bande – 3 bandes

Régionale 3 : libre

Régionale 4 : libre

Cas des nouveaux joueurs :

Si un joueur a arrêté la compétition, puis la reprend quelques années après, il est classé dans les mêmes catégories que sa dernière saison (avec montée ou descente éventuelle).

Si c'est effectivement sa première saison, le club doit l'inscrire dans la catégorie qu'il estime être celle de son niveau de jeu. Un courrier du directeur sportif, l'attestant devra être envoyé aux RS du CDB13 et/ou CDB84 avec une moyenne estimée.

Dès ses premiers matchs, si ce nouveau joueur fait une moyenne générale qui n'est pas dans la fourchette de la catégorie qu'il a déclarée, il sera reclassé dans la catégorie correspondant à son niveau.

Article 4 : Matériel

Les tables utilisées sont :

- ⇒ Exclusivement des billards de 2,80 m
- ⇒ Chauffés
- ⇒ Avec repères de jeu
- ⇒ Avec petits coins tracés pour les parties libres.

Le district CDB13 & CDB84 organise les compétitions de billard Français essentiellement dans les 14 clubs suivants :

CDB	Club	Nbre de tables 2m80	Nbre de joueurs admissibles
13	Aix en Provence	0	0
84	Avignon	3	12
13	Berre l'étang	4	16
84	Bollène	3	12
84	Carpentras	3	12
84	Cavaillon	3	12
13	Istres	4	16
13	La Fare les oliviers	4	16
13	Le Phocéén	3	12
84	Orange	3	12
13	Rognac	4	16
13	SABM	3	12
13	Salon de Provence	4	16
13	Sausset les pins	3	12
Total		44	176

Il est conseillé d'avoir au moins 2 billards (équipés de la même marque de tapis) pour faciliter l'organisation des poules.

Article 5 : Communication

Le CDB13 communique via une adresse électronique : sport.comitebdr@laposte.net

Le CDB84 communique via une adresse électronique : vaucluse.sportif84@gmail.com

Il est demandé à **tous les clubs** de transmettre 2 adresses mails **minimum** afin d'être plus sûr que les messages arrivent à « bon port ».

Article 6 : Calendrier des tournois

Le calendrier prévisionnel est proposé en début de saison. Il pourra évoluer en fonction de différents critères proposés mais toujours validé par les RS du district.

Les tournois peuvent s'organiser le samedi ou le dimanche selon convenances et disponibilités des clubs. Les horaires des convocations sont toujours fixés à 8h30 avec début des matchs à 9h00 sauf cas exceptionnels.

Les clubs sont retenus par rapport à leur disponibilité, leur participation apparaît sur le calendrier de la saison.

Article 7 : Participation à un tournoi

Inscriptions :

Les joueurs s'inscrivent sur le site de la ligue méditerranée : <https://www.lmbillard.com/fr/> par l'intermédiaire de leur responsable sportif de club ou individuellement avec leurs identifiants. Les inscriptions sont ouvertes 3 semaines avant la date du tournoi et restent ouverte durant 7 jours. Au-delà et exceptionnellement (cas de force majeure) seul les RS du district pourront inscrire ou supprimer la participation d'un joueur. Il n'y aura aucun recours possible. Les joueurs ne peuvent s'inscrire que dans leur catégorie, définie par l'article 3. Les joueurs peuvent s'inscrire dans plusieurs modes de jeux.

Il n'y a pas de limitation du nombre de joueurs sous réserve de la capacité d'accueil (nombre de billard 2,80m) offerte par les clubs.

Les joueurs des clubs de la LMB hors District13/84 seront acceptés dans les tournois du district 13 & 84 à hauteur maxi de 20% du nombre de places disponibles.

A la fin des inscriptions les RS du district organisent les poules et les ventilent dans les clubs organisateurs du tournoi. De ce fait, chaque joueur est amené à se déplacer dans l'ensemble des clubs des Bouches du Rhône et du Vaucluse.

Forfait :

Un joueur ne peut déclarer forfait qu'en cas de circonstance exceptionnelle qui l'oblige à être forfait, il doit le faire auprès des RS du district CDB13 & CDB84, auprès de son RS de club et auprès du club organisateur directement ou par l'intermédiaire de son RS de club et justifier par un document officiel (certificat médical par exemple). Si le délai est très court, il doit avertir en priorité directement le club organisateur et les RS du district.

Dans tous les cas, tout joueur forfait non excusé ainsi que tout joueur qui abandonne en cours de partie sans motif reconnu valable sera disqualifié de la compétition. Si le forfait n'est pas argumenté, le joueur sera sanctionné et sera privé des 3 tournois suivant dans le mode de jeux, en cas de récidive il le sera de toutes les compétitions jusqu'à la fin de la saison et ce dans TOUS les modes de jeux.

Autre cas particulier : Le hasard du tirage conduit les joueurs à évoluer dans tous les clubs du district. Si un joueur déclare forfait simplement en raison d'un différend avec le club qui l'accueille ou s'il ne veut pas se déplacer en raison de la distance, il sera alors radié de toutes les compétitions dans **TOUS** les modes de jeux pour la saison en cours.

Les convocations aux compétitions sont disponibles sur le site LMB ~1 semaine avant les compétitions rubrique « Convocations aux tournois » : https://www.lmbillard.com/fr/convocations-aux-tournois_r_10136.html .

NOTA BENE : En cas de forfait justifié, les convocations peuvent être modifiées jusque dans les derniers jours qui précèdent le tournoi.

Un délai maximum de 15 mn après l'heure de début de la compétition est accordé aux retardataires éventuels pour commencer la compétition. Passé ce délai, le joueur est déclaré forfait.

Dans le cas d'un retard involontaire :

Si le joueur prévient, l'organisation lance le 2d tour de jeu.

Si le joueur ne prévient pas il est forfait.

Article 8 : Organisation des poules (tournois)

- Les compétitions sont organisées par mode de jeu.
- L'élaboration des poules se fait dans la catégorie et suivant le serpent.
- Les poules sont constituées de 4 joueurs. Les joueurs se rencontrent à tour de rôle suivant les recommandations données par le code sportif FFB.
- Si la poule n'a que 3 joueurs, elle devra être jouée avec des matchs A/R

Article 9 : Déroulement des matchs en tournoi de qualification

Les joueurs doivent respecter la tenue imposée par la FFB, le joueur qui ne respecte pas se verra exclu de la compétition et déclaré forfait.

Les matchs se font dans le règlement du code sportif de la FFB. (Voir site ffbillard.com)

Tout manquement caractérisé à ces règles entraînera une enquête avec prise de témoignage en vue de sanctions. Les sanctions peuvent aller du simple avertissement à la suspension dans le mode de jeux jusqu'à la suspension pour 2 ans de pratique du billard dans les CDB13 et CDB84. La commission de discipline sera composée des présidents des CDB13 et CDB84, des RS du CDB13 CDB84 complété d'un RS d'un club désigné par le sort.

Les tours de jeux sont organisés selon les moyennes des joueurs et par poules de 4 joueurs (2 joueurs + 1 marqueur + 1 arbitre). A la fin des parties les joueurs doivent signer les feuilles de matchs (référence en cas

de litige). Les clubs doivent conserver durant la saison l'ensemble des feuilles de matchs organisés dans leur club.

Pour le premier tournoi, la moyenne est la moyenne annuelle de la saison précédente (classification au 1 septembre de la saison en cours). Pour les tournois suivants dans le même mode de jeu c'est la moyenne en cours recalculée à l'issue de chaque tournois qui est prise en compte.

Distances de jeu :

Les distances sont définies par les RS du district.

Mode de jeu	Catégorie	Tracé	Distances tournois	Distances Finales
LIBRE	R2	PC	80 Pts/30 Rep.	80 Pts/30 Rep.
	R3	PC	60 Pts/30 Rep.	60 Pts/30 Rep.
	R4	PC	40 Pts/30 Rep.	40 Pts/30 Rep.
BANDE	R1		50 Pts/30 Rep.	50 Pts/30 Rep.
	R2		30 Pts/30 Rep.	30 Pts/30 Rep.
3 BANDES	R1		15 Pts/40 Rep.	20 Pts/50 Rep.
	R2		11 Pts/40 Rep.	15 Pts/50 Rep.

Direction de jeu et arbitrages

Un directeur de jeu organise le tournoi (voir document « rôle du directeur de jeu » de la FFB)

Le directeur de jeu assure la gestion de l'arbitrage en cas de litige.

Sauf le directeur de jeu est habilité à libérer un joueur qui demanderait à partir avant la fin du tournoi. Tous joueur qui part sans avoir obtenu l'autorisation du directeur de jeu sera sanctionné.

Arbitrage :

Les règles d'arbitrage sont définies sur le code sportif FFB article 6.1.01.

Dans le cas d'une poule de 3 joueurs celui qui ne joue pas arbitre la rencontre.

Article 10 : Résultats et transmission :

Les feuilles de matchs doivent être remplies et signées par les joueurs. En cas de litige seul ce document fait foi.

A l'issue des matchs, la feuille de résultat fait un classement selon les critères FFB habituels (points de match, puis moyenne générale du tournoi, puis meilleure série). Il est demandé de saisir les résultats sur le système de saisie e2i de la FFB sous 48h.

Pour faciliter les saisies, les compétitions du district sont :

- Classées dans la ligue méditerranée rubrique CDB Bouches du Rhône et CDB Vaucluse
- Dénommées TOURNOI + « Numéro » + « Mode de jeu » + « Catégorie » + « District 13&84 » + « Date »

Avec Numéro : (2 caractères) : 01, 02, etc

Avec Mode de jeu : LIBRE, BANDE, 3BANDES, CADRE

Avec Catégorie : (2 caractères) : R1, R2, R3, R4

Avec District (5 caractères) : D13&84

Avec Date (au format JJ/MM/AAAA) : 13/05/2025

Exemple : TOURNOI 01 LIBRE R2 District 13&84 24/11/2025

Dans les 5 jours qui suivent les tournois les joueurs sont classés suivant le nombre de points de matchs.

La répartition des points est la suivante :

- Vainqueur : 2 points
- Match nul : 1 point
- Défaite : 0 point

Ne sont retenus que les 3 meilleurs tournois, le classement étant fait par les moyennes dans un second temps

Article 11 : Finales des CDB13 et CDB84

A l'issue de l'ensemble des tournois planifiés, les finales se feront avec les 6 premiers au classement de chaque département. Les joueurs s'affronteront dans le format et avec les mêmes distances définies pour les finales de ligue. Le champion du CDB13 et celui du CDB84 sont automatiquement qualifiés pour la finale de ligue du mode de jeux dans sa catégorie. La finale se déroule dans le club du joueur ayant la meilleure moyenne.

La liste des finalistes est complétée avec d'éventuels repêchables en cas de forfaits.

Un diplôme et un trophée pourra être remis à chaque Champion des CDB à l'issue de la finale ou en cas d'impossibilité lors de l'AG des CDB.

En cas de forfait non excusé pour la finale le joueur sera directement éliminé du championnat de la saison suivante.

Article 12 : Réclamations, litiges

En cas de litige, tous les points non prévus dans le présent règlement seront traités par les comités directeurs des CDB13 et CDB84

ANNEXE

Distances par catégories (FFB)

TABLEAU DES CATEGORIES (modifications en rouge)

	CATEGORIE	DISTANCE			MOYENNE			FORMULE SPORTIVE (MODE DE SELECTION)
			Normale	Reduite	3,10 m	2,80 m	2,60 m	
LIBRE	MASTERS	GC	400	300	≥ 30,00			suspension provisoire
	N1	GC	250	200	≥15,00 et <30,00			Poules - 16 joueurs - article 6.2.23 (ligue : 13)
	N2	GC	180	150	≥7,20 et <15,00			Poules - 16 joueurs - article 6.2.23 (ligue : 13)
	N3	GC	150			≥ 6,00 et < 9,00	≥ 7,50 et < 11,25	CRITERIUM NATIONAL
	R1	PC	120			≥ 4,00 et < 6,00	≥ 5,00 et < 7,50	CRITERIUM REGIONAL
	R2	PC	80			≥ 2,30 et < 4,00	≥ 2,87 et < 5,00	CRITERIUM REGIONAL
	R3	PC	60			≥ 1,20 et < 2,30	≥ 1,50 et < 2,87	
	R4	PC	40			0 et < 1,20	0 et < 1,50	
	DAMES	PC	120 (30 rep)			≥ 1,20	≥ 1,50	8 joueuses - poules ou DKO (multi) articles 6.2.20 ou 6.2.22 (circuit : 6)
CADRE 47/2	MASTERS		250	200	≥ 20,00			16 joueurs - poules ou DKOD (multi) articles 6.2.21 ou 6.2.23 (circuit : 14)
	N1		200	150	≥ 10,00 et < 20,00			Poules - 16 joueurs - article 6.2.23 (ligue : 13)
	N2		120	100	≥ 6,00 et < 10,00			Poules - 16 joueurs - article 6.2.23 (ligue : 13)
CADRE 42/2	N3		120			≥4,50 et <7,50	≥5,00 et <8,33	CRITERIUM NATIONAL
	R1		80			0 et < 4,50	0 et < 5,00	être classé minimum en LR2 -arrêt en ligue
CADRE 71/2	MASTERS		200	150	≥ 18,00			12 joueurs - poules ou DKO (multi) articles 6.2.20 ou 6.2.22 (circuit : 10)
CADRE 47/1	MASTERS		200	150	≥ 12,00			suspension provisoire
1-BANDE	MASTERS		120	100	≥ 5,00			16 joueurs - poules ou DKOD (multi) articles 6.2.21 ou 6.2.23 (circuit : 14)
	N1		100	80	≥ 3,50 et < 5,00			Poules - 16 joueurs - article 6.2.23 (ligue : 13)
	N2		80	60	≥ 2,30 et < 3,50			Poules - 16 joueurs - article 6.2.23 (ligue : 13)
	N3		60			≥ 1,80 et < 2,58	≥ 2,25 et < 3,23	CRITERIUM NATIONAL
	R1		50			≥ 1,10 et < 1,80	≥ 1,375 et < 2,25	CRITERIUM REGIONAL
	R2		30			0 et < 1,10	0 et < 1,375	
3- BANDES	MASTERS		40	35	≥ 0,900			16 joueurs - poules ou DKOD (multi) articles 6.2.21 ou 6.2.23 (circuit : 14)
	N1		35	30	≥ 0,700 et < 0,900			Poules - 16 joueurs - article 6.2.23 (ligue : 13)
	N2		30	25	≥ 0,500 et < 0,700			Poules - 16 joueurs - article 6.2.23 (ligue : 13)
	N3		25 (60 rep)	20 (60 rep)		≥ 0,400 et < 0,581	≥ 0,440 et < 0,638	CRITERIUM NATIONAL
	R1		20 (60 rep)	15 (60 rep)		≥ 0,250 et < 0,400	≥ 0,275 et < 0,440	CRITERIUM REGIONAL
	R2		15 (60 rep)			< 0,250	< 0,275	
	DAMES		25 (50 rep)	20 (50 rep)		≥ 0,250	≥ 0,275	8 joueuses - poules ou DKO (multi) articles 6.2.20 ou 6.2.22 (circuit : 6)

Constitution des poules

Exemple 12 joueurs

Joueur 1	M	d	Constitution des poules
Joueur 2	o	é	
Joueur 3	y	c	
Joueur 4	e	r	
Joueur 5	n	o	
Joueur 6	e	i	
Joueur 7	s	s	
Joueur 8	s	a	
Joueur 9	o	n	
Joueur 10	r	t	
Joueur 11	d	e	
Joueur 12	r	s	

Joueur 1	Joueur 2	Joueur 3
Joueur 6	Joueur 5	Joueur 4
Joueur 7	Joueur 8	Joueur 9
Joueur 12	Joueur 11	Joueur 10

Tours de jeux

4 joueurs → 1 billards

Les joueurs sont positionnés conformément à leurs moyennes dégressives

	Joueur		Joueur
Tour 1	1	Vs	4
Tour 2	2	Vs	3
Tour 3	1	Vs	3
Tour 4	4	Vs	2
Tour 5	3	Vs	4
Tour 6	1	Vs	2